

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 55 (1904)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Le noyer commun  
**Autor:** Fankhauser, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785551>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

55<sup>m</sup>e ANNÉE

MAI 1904

N<sup>o</sup> 5

Contribution à l'étude de nos essences forestières.

## Le noyer commun.

D'après un article de *F. Fankhauser*.<sup>1</sup>

On peut se demander s'il convient de ranger le noyer parmi nos essences indigènes puisqu'il s'agit au fond d'un arbre originaire de l'Asie. En outre, n'avons-nous pas, en réalité, à faire à un fruitier bien plus qu'à une essence forestière? Il nous semble cependant permis d'accorder droit de cité à un arbre qui atteint chez nous des dimensions pareilles à celles de l'exemplaire reproduit en tête de ce numéro.<sup>2</sup> Sans parler du fait que le noyer a été introduit de ce côté-ci des Alpes probablement du temps des Romains, c'est-à-dire il y a quelque 2000 ans. Les lignes qu'on va lire ont pour but de contribuer à établir l'importance du noyer au point de vue forestier.

Nous devons, il est vrai, reconnaître que cet arbre se rencontre chez nous surtout comme fruitier. C'est le cas la plupart du temps dans la région basse, celle des feuillus (jusqu'à 600 à 650 m, environ), quoique le noyer s'élève cependant à des altitudes bien plus considérables.<sup>3</sup> Il faut, en outre, tenir compte d'un fait:

<sup>1</sup> Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen, Januar 1904.

<sup>2</sup> Cet exemplaire n'est pas un des plus grands de ceux que nous avons en Suisse; mais il est, par contre, un des mieux développés. Son diamètre, à hauteur de poitrine, est de 135 cm, la partie de la tige jusqu'aux premières branches maîtresses a une largeur de 5,2 m, la hauteur totale atteint 30 m, le plus grand diamètre de la couronne environ 33 m, et le volume en bois, au minimum, 20—22 m<sup>3</sup>. Son âge, estimé à 300 ans, est probablement fort exagéré.

<sup>3</sup> Nous rencontrons le noyer au Sattel (Schwyz) à 800 m d'altitude, à Oberägeri (Zug) 810 m, à La Roche (Fribourg) à 920 m, à 950 m au-dessus de Montreux, à 1100 m dans la Leventina à Rassura et Calpiogna, à 1160 m à Osco. Les pentes sud du Jura et les versants abrités des vallées septentrionales

un arbre fruitier que sa floraison précoce rend sensible aux gelées printanières, cherchera naturellement des stations beaucoup plus protégées, lorsqu'il végétera à l'état isolé, que ce ne sera le cas pour un arbre forestier venant à l'abri d'un massif. Nous en concluons donc que le noyer trouverait des conditions de climat favorables dans la plus grande partie des forêts de la plaine et des collines, ainsi que dans les boisés des vallées basses de notre pays.

On est assez généralement de l'avis que le noyer recherche surtout les terres meubles et profondes; il est par contre inexact de lui attribuer des exigences toutes particulières quant à la fertilité, les faits sont là pour le prouver. Ce qu'il réclame, c'est une proportion suffisante de chaux, car le noyer est une de nos essences calcicoles les mieux caractérisées. Quand cette condition est remplie, il se contente d'une très petite quantité d'humus. La photographie reproduite ici et prise dans les environs de Wallenstadt, montre un noyer prospérant sur le calcaire, dans un pierrier où toute autre végétation renonce à le faire. Sur le versant méridional du Harder, en arrière d'Unterseen, près d'Interlaken, se trouve un ancien pâturage aride et de peu de valeur, sur un sol formé de dépôts calcaires. Le reboisement entrepris il y a quelque 50 ans par feu M. l'inspecteur Fankhauser au moyen d'un mélange de mélèzes, de châtaigniers et de noyers, plantés à grand écartement, a donné de bons résultats; les noyers mesurent aujourd'hui jusqu'à 30 cm de diamètre. Cette même essence montre également un accroissement fort réjouissant, au pied sud de la chaîne du Brienzgrat, dans la région du Néocomien. — Il ne faut pas oublier, toutefois, que le couvert épais du noyer, ainsi

---

des Alpes lui conviennent tout particulièrement: c'est ainsi qu'on trouve les exemplaires les plus élevés à St-George (Vaud), 950 m, dans la vallée de la Reuss près de Wasen et dans celle de Schächen à Spiringen, également à 950 m, à Nesselthal, dans la vallée de Gadmen (Berne), 930 m. Mais il vient également dans des expositions rudes et exposées aux vents, comme c'est le cas au Gurten, près de Berne et 312 m plus au sud „auf dem Zingg“, à l'altitude 920 m on trouve encore des noyers dont l'accroissement n'a rien de souffreteux. Parmi les exemplaires les plus élevés que nous trouvons sur le versant N. des Alpes, nous pouvons citer ceux du petit village de Golderen (Halisberg, Berne) à 1050 m, à 1100 m dans le Lüttschental (Berne), également à 1100 m sur le Wallenstadterberg (St-Gall), à 1150 m sur la route de Ibergegg (Schwyz) entre Grindel et Oberberg, à Lax (Haut-Valais) 1950 m, à Fiesch, 1100 m et à 1200 m au hameau de Ried près de Grengiol.

que ses détritits abondants, lui permettent d'enrichir considérablement les sols sur lesquels il végète.

Quant à l'accroissement du noyer, les opinions sont partagées; certains le considèrent comme fort lent, alors que d'autres parlent d'un accroissement assez rapide (Hempel et Wilhelm, Hess, etc.).

En opposition à cette manière de voir, nous donnons ici la reproduction d'un

noyer âgé de 70 ans,<sup>1</sup> et se trouvant sur la place de tir de Zoug; l'altitude est de 420 m et la fertilité du terrain, provenant de la

région de la Nagelfluh calcaire, n'offre rien de particulier.

Malgré les gelées tardives fréquentes dans la région basse, cet exemplaire avait alors un diamètre de 1 m, mesuré à hauteur de poitrine et une lon-



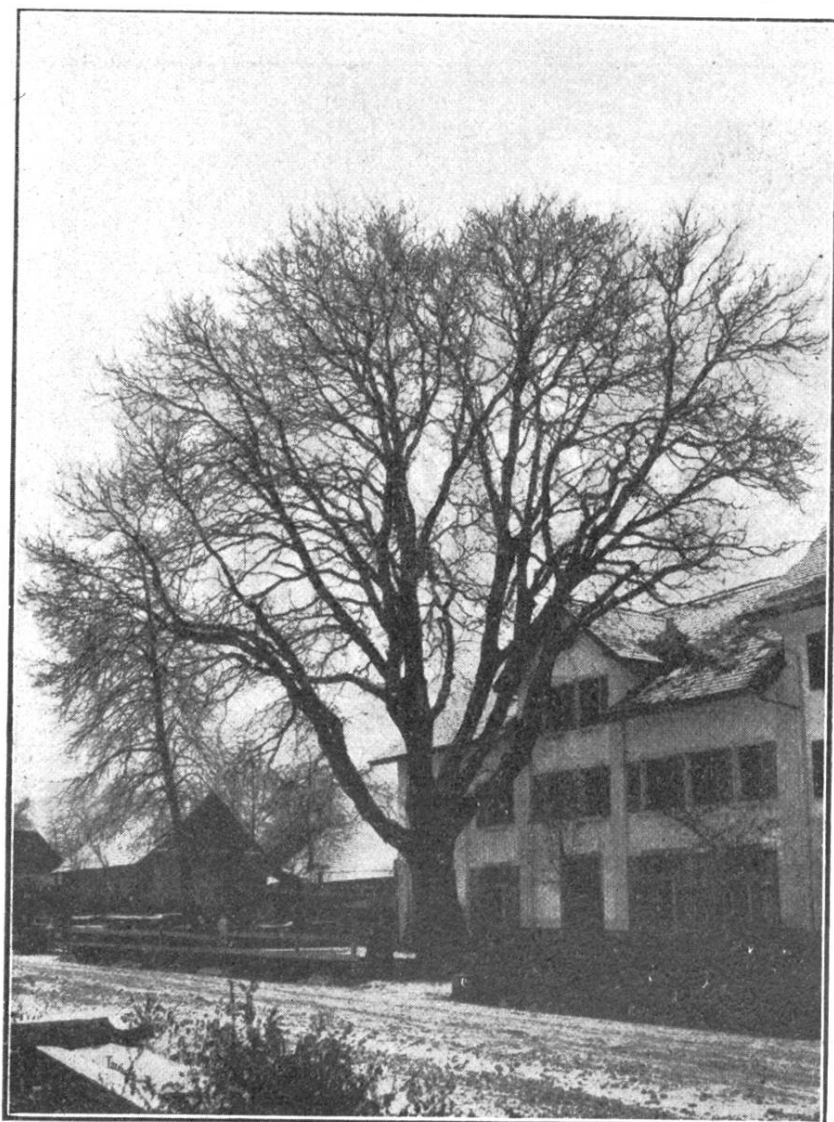
Noyer croissant dans un pierrier du calcaire.

gueur totale de 18,5 m. Si nous calculons son volume au moyen des tables bavaoises de cubage pour le chêne, nous trouvons un

<sup>1</sup> M. Speck, Forstverwalter à Zoug, nous donne à ce sujet les renseignements suivants: cet arbre a été planté vers 1836—1837; il provenait de la forêt du Zugerberg et pouvait avoir au plus 5 ans, car le noyer croît très rapidement durant ses premières années (il atteint facilement 80—100 cm de hauteur la première année et un diamètre de 1 cm au collet). Il pouvait donc avoir 70 ans au moment où cette photographie a été prise.

cube de 9,25 m<sup>3</sup>, ce qui, pour une période de 70 ans, constitue en réalité une production fort remarquable.

L'accroissement favorable du noyer s'explique aisément quand on songe à sa puissante frondaison et à sa magnifique stature;

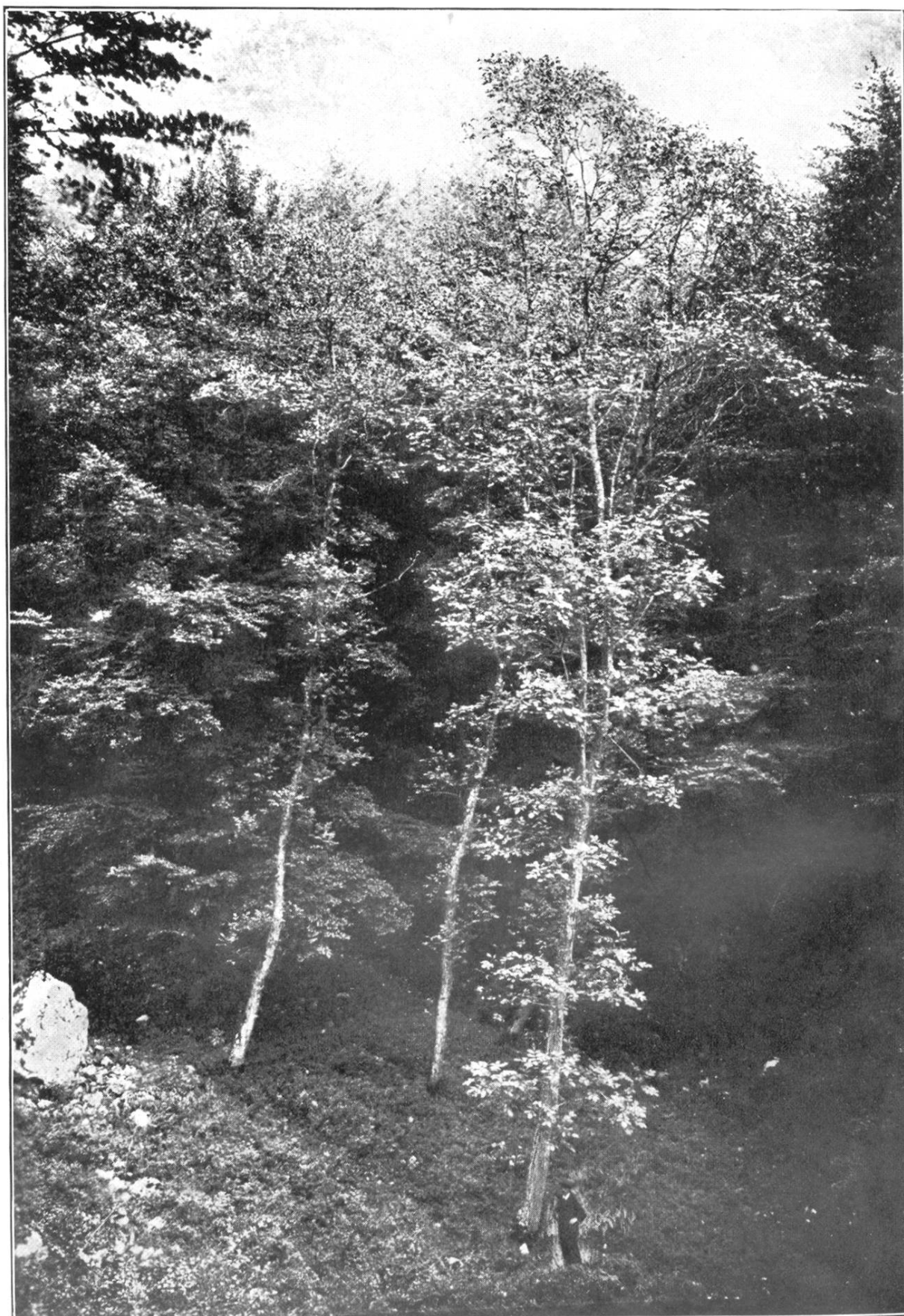


Noyer de la place de tir de Zoug, âgé de 70 ans.

celles-ci, soit dit en passant, lui donnent le port pittoresque qu'aucun autre de nos feuillus ne saurait atteindre. Il est vrai que son couvert épais devient préjudiciable aux prés dont il diminue la production d'herbe, tout en favorisant l'apparition des mousses. Cette „ombre froide“ du noyer est bien connue de nos agriculteurs, mais c'est à tort que l'on attribue parfois l'effet nuisible de cet arbre à l'action épuisante de ses raci-

nes, puisque celles-ci vont chercher leur nourriture à des profondeurs beaucoup plus considérables que ce n'est le cas pour la végétation herbacée.

Les essences qui ont un couvert épais sont celles qui supportent le mieux l'ombre. Si le noyer, à ce point de vue, ne se comporte pas absolument comme le hêtre, il n'est cependant pas très éloigné de le faire; on peut le classer peut-être entre le hêtre et l'épicéa. On a donc tort de prétendre que le noyer exige la pleine



Noyer croissant en massif, dans la forêt du « Bœdéli », près de Wallenstadt.

lumière ou tout au moins qu'il supporte mal le couvert; cette manière de voir, admise assez généralement, n'est en effet pas exacte. Le noyer croissant en massif prend un port bien différent de celui qu'il montre à l'état isolé; il se comporte en ceci à l'égal du hêtre, avec lequel il a du reste plus d'une analogie sylvicole. Au lieu de s'étaler, de faire „le pommier“, comme les noyers de plein vent dont la tige se sépare bientôt en un grand nombre de branches maîtresses fortement développées, le noyer venant au sein de la forêt, conserve une cime étroite, fort haut, sur un fût allongé et peu branchu.

Il est facile de s'en convaincre dans les localités où ces deux essences prospèrent en mélange d'un seul âge. La photographie reproduite ici provient de la forêt du Bödeli, à la commune de Wallenstadt; elle montre des noyers, âgés de 60—70 ans, clair-semés au milieu de hêtres du même âge, sur un terrain pierreux (Jura supérieur) passablement riche en humus et à l'altitude de 600 m environ. Au premier plan apparaissent 3 sujets dégagés il y a 6—8 ans par l'exploitation du peuplement voisin. Comme c'est aussi la règle ailleurs, leur couronne ne dépasse guère le niveau du massif, en sorte que nous pouvons les considérer comme „dominants“, et non comme „prédominants“. Leur accroissement n'en est pas moins fort vigoureux. Le plus gros d'entre eux mesure 32 cm de diamètre, à hauteur de poitrine, ce qui pour une longueur totale d'environ 25 m, donnerait un volume d'environ 1,1 m<sup>3</sup>.

Parmi les qualités du noyer, rappelons sa grande résistance contre certains accidents extérieurs. C'est ainsi qu'il est peu exposé aux attaques des insectes et il n'a, pour ainsi dire, pas d'ennemis dans le monde animal. Grâce à son enracinement puissant et profond, et à la texture de son bois, ni le vent, ni la neige ou le givre, ne parviennent facilement à le terrasser. Il souffre, par contre, beaucoup des gelées tardives et on le dit fort sensible aux froids de l'hiver. Le premier de ces points est sans contredit important pour le noyer cultivé comme fruitier; c'est pourquoi il lui faut, prétend-on, un climat doux et non seulement tempéré. Il en est tout autrement en forêt, et le frêne, par exemple, souffre presque autant que lui des gelées tardives.

Le noyer supporte aussi beaucoup mieux qu'on ne le croit généralement les grands froids de l'hiver. C'est ainsi que malgré les

froids rigoureux des hivers de 1879/1880, 1890/1891 et de 1892/1893, le nombre de ces arbres a fort peu diminué de ce fait, dans la région des plaines comprise entre les Alpes et le Jura. Certains exemplaires, tel le grand noyer de Gwatt, près de Thoune, perdirent, il est vrai, leurs rameaux et leurs branches les plus faibles, tandis que les plus fortes reverdirent plus tard et reconstituèrent la couronne. Ce dommage est naturellement encore moins sensible en forêt; le seul inconvénient peut être la formation des gélivures;



Bille du grand noyer du Bois de Vaud, près Lausanne.

mais, grâce à la force de reproduction du noyer, ces fentes ne tardent pas à se refermer.

La meilleure preuve de ce que nous avançons découle du fait que l'on trouve un peu partout en Suisse des sujets âgés parfois de plusieurs siècles.

Il y a quelque 10 ans on voyait encore sur la promenade du Höheweg à Interlaken, des noyers mesurant 150 à 160 cm de diamètre à hauteur de poitrine, 26 à 27 m de hauteur et un volume total de 26 à 27 m<sup>3</sup>. Ces arbres ont disparu en suite de leur grand âge et non des rigueurs de la température. Mais l'exemplaire le plus grand bien des lieux à la ronde est sans contredit celui exploité

en avril 1900 au Bois de Vaux près de Lausanne.<sup>1</sup> La partie inférieure de la tige, sectionnée à 7,35 m de longueur, avait un diamètre moyen de 190 cm, ce qui correspond à un volume de 20,5 m<sup>3</sup>. Ce sont là, il est vrai, des dimensions exceptionnelles, mais qu'aucune autre de nos essences n'est susceptible de fournir. Elles nous prouvent en tout cas que ce n'est pas dans la région où se trouvent de pareils vétérans qu'il faut chercher la limite de la distribution horizontale de cette essence.

Dans un prochain numéro, nous dirons encore quelques mots sur l'importance forestière du noyer.

(A suivre).



### Agents d'inspection et agents de gestion.

La Société fédérale des forestiers, à l'occasion des conférences de Zurich a cherché le remède à la situation dans laquelle nous nous trouvons, en ce qui concerne les titres des agents forestiers. Après une discussion, fort intéressante du reste, elle est arrivée à émettre le vœu dont nous voulons parler. Ce vœu peut, il est vrai, rester bien platonique, cependant certains symptômes nous laissent entrevoir qu'il a quelque chance d'être pris en considération par l'une ou l'autre des administrations intéressées.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> M. de Luze, inspecteur forestier d'arrond. à Morges a bien voulu nous renseigner à son sujet et c'est à lui que nous sommes redevables de la photographie reproduite ici. Cet arbre phénoménal a été vendu pour le prix dérisoire de 550 fr. sur pied, sans qu'on se soit seulement donné la peine de le mesurer exactement. La fabrique de bois de fusil Zeiser, à Morges, qui l'avait acheté, en revendit la tronc inférieure pour le prix de 3000 fr., à la scierie Jäger, de Fribourg en/B. Le poids de cette pièce étant d'environ 18,000 kg., il fallut 12 chevaux pour la mener en gare et son transport dut se faire sur un wagon spécial de la maison Krupp à Essen. Malheureusement, on n'a pas compté l'âge exact de cet arbre qui était encore absolument sain.

<sup>2</sup> C'est le cas de la nouvelle loi forestière vaudoise, en discussion actuellement qui supprime le „Chef du service des forêts et les forestiers d'arrondissements“, pour les remplacer par l'inspecteur forestier cantonal et les inspecteurs d'arrondissement.